

ABONNEMENT.

Saumur: En an. 30 fr. Six mois 16 Tros mois 8

Poste:

En an. 35 fr. Six mois 18 Tros mois 10

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c. Réclames, — 30 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

11 Avril 1884.

Chronique générale.

Les ministres se sont réunis hier matin en conseil de cabinet. Il a été décidé qu'un conseil des ministres serait tenu samedi à l'Elysée et que les délibérations du gouvernement seraient suspendues jusqu'à nouvel ordre, la plupart des ministres devant s'absenter tour à tour de Paris et le Président de la République lui-même se proposant d'aller passer une quinzaine de jours à Mont-sous-Vaudrey.

La commission du budget, sous prétexte d'économie, songe à supprimer le ministère du commerce qui serait réuni à l'agriculture. On suppose que le président du conseil n'est pas étranger au projet de la commission, car il serait, du même coup, débarrassé de M. Hérisson.

Les discours que M. Jules Ferry prononcera, soit à l'inauguration du monument de Gambetta, soit au banquet qui aura lieu le soir, seront exclusivement consacrés au souvenir de cet homme d'Etat.

On sait déjà qu'en revenant de cette cérémonie M. Jules Ferry et ses collègues du cabinet doivent se rendre mardi à Périgueux pour assister aux fêtes du concours de gymnastique. A cette occasion, M. Jules Ferry prendra également la parole et fera un discours sur la politique générale.

LES REPUBLICAINS JUGÉS PAR EUX-MÊMES.

La Vérité, journal républicain s'il en fut, apprécie la politique coloniale du cabinet Ferry et trouve avec raison que le gouvernement actuel fait absolument aujourd'hui

tout ce qu'il a le plus reproché à l'Empire :

« La Chambre a voté la semaine dernière un projet de loi qui, d'après les déclarations du gouvernement, est l'acte suprême, la liquidation, pour ainsi dire, de l'expédition tunisienne.

» M. Ferry a le goût des aventures extérieures. La Tunisie a été la première en date, le Tonkin la seconde et Madagascar va être la troisième.

» M. Ferry est le chef d'un ministère républicain; il se pose même volontiers en chef du vrai parti républicain. Or, les républicains de toute nuance ont fait à l'Empire une guerre acharnée pour toutes les expéditions lointaines qui avaient été entreprises. M. Ferry a donc, à l'extérieur, déserté le programme du parti qu'il prétend incarner, et se fait, qu'il le veuille ou non, le continuateur ou plutôt le plagiaire de l'Empire.

Ce n'était pas la peine, assurément, de changer de gouvernement.

Le préfet du Cher vient de recevoir un camouflet ministériel.

Il demandait des poursuites contre le Journal du Cher à propos d'un article où sont dévoilées les petites manœuvres électorales mais peu généreuses de M. Brisson, président de la Chambre.

M. Waldeck-Rousseau lui a fait savoir que son zèle l'emportait, et que l'article en question n'était pas délicieux.

On sait que le président de la Chambre n'est pas du dernier bien avec les membres du cabinet Ferry-Waldeck.

LA GRÈVE DES MINEURS.

On télégraphie de Denain, 10 avril :

« Les délégués des mineurs d'Anzin, dans une réunion tenue chez Basly, viennent d'ajouter aux conditions de la reprise du travail les deux clauses suivantes :

» 1° Suppression des amendes qui alimentent la caisse noire;

» 2° Paiement aux mineurs grévistes de toutes les journées écoulées depuis le commencement de la grève.

» Cette décision a été prise à l'unanimité. »

La chambre criminelle de cassation a rejeté le pourvoi de Campi.

LA GUERRE AU TONKIN.

L'attaque de la forteresse tonkinoise de Hong-Hoa aura lieu très-prochainement. La dépêche suivante de Son-Tay, 9 avril, nous annonce le départ des colonnes françaises :

« La colonne Brière a quitté Son-Tay hier et a pris la route de Hong-Hoa. La colonne Négrier, ayant avec elle le général Millot, partira ce matin, en suivant la digue du fleuve Rouge. Les deux colonnes franchiront la rivière Noire le 10 courant. »

Suivant des nouvelles de Hong-Kong, parvenues à Saint-Petersbourg, le parti de la guerre à Pékin a forcé le gouvernement à envoyer des instructions très-précises à Lin-Vinh-Phuoc, au sujet de la défense de Hong-Hoa.

Plusieurs officiers de la défense de Bac-Ninh auraient été dégradés.

La laïcisation des Hôpitaux.

M. le docteur Després, chirurgien à l'hôpital de la Charité, poursuivant sa courageuse campagne contre la laïcisation à outrance des hôpitaux, vient d'adresser une nouvelle lettre au président du Conseil municipal de Paris.

« Tout a été dit, écrit le savant docteur, sur le mérite et la valeur des sœurs hospitalières, en dehors de toute idée religieuse. Seules, sans famille, sans intérêts pécuniaires, vivant en réfectoire, couchant en dortoir, elles offrent pour 200 fr. par an aux

malheureux ce qu'aucune autre femme ne peut leur donner à moins de vivre matériellement comme une religieuse. Tout a été dit aussi sur le prosélytisme. C'est le côté faible du religieux de toute nature. Mais j'ai jadis montré qu'on le réprimait facilement, et mes convictions de libre-penseur et de républicain ne m'ont point aveuglé au point de méconnaître que, si le prosélytisme au chevet du malade n'était pas à surveiller, la religieuse hospitalière serait, seule dans le monde, l'idéal de la perfection. Ces vérités, reconnues dans le monde entier, n'ont été jusqu'ici méprisées que par le Conseil municipal et le directeur de l'Assistance publique.

» Ce dernier, en effet, s'est plu à exposer au Conseil un tableau flâté des infirmières et surveillantes laïques et négliger ce qui eût pu éclairer le Conseil.

» Voici ce qui devait être dit : » L'administration a reçu des plaintes contre le personnel laïque d'un grand hôpital, plaintes dont le journal l'Intransigeant même s'est fait l'écho l'année dernière. L'exploitation des malades de la Maison de santé par les gens de service avait scandalisé ce journal. Ces plaintes ne sont pas nouvelles : on sait depuis longtemps que l'on met de l'argent dans la main d'une laïque et qu'on n'en met point dans la main d'une religieuse.

» Une enquête a été faite pour savoir le coût d'un hôpital laïcisé comparé au coût du même hôpital avant la laïcisation. Le travail a montré que la dépense avait doublé depuis le renvoi des sœurs.

» Et si le Conseil avait demandé des détails, M. le directeur aurait pu parler d'un certain trafic du lait à l'hôpital de la Pitié, hôpital laïcisé depuis deux ans. »

« Pour ce qui est des insinuations de M. Quentin à l'égard des médecins et chirurgiens qui ne cessent de protester contre le renvoi des sœurs, que M. le directeur — ajoute fièrement M. le docteur Després — ne nous force pas à le lui rappeler, pour faire un homme comme lui, il a fallu une place vacante et l'amitié de Gambetta; pour

12 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FOURNAISE

PAR CHARLES DESLYS.

VIII. — SCÈNES DE FAMILLE (Suite).

Ces diverses péripéties s'étaient succédées en moins de temps qu'il ne nous en a fallu pour les décrire. Déjà Morales avait disparu. Dans la pièce voisine, on appelait Armand.

Voici, pendant la provocation, ce qui s'y était passé :

Tout d'abord, Van Leys avait attiré Noémie dans ses bras. Il l'étreignait avec de folles caresses. Une réaction complète s'opérait en lui. Palpitant, éperdu, prêt à succomber à tant d'épreuves, avec des sanglots :

— Mon enfant !... ma pauvre enfant !... on te menace !... on t'insulte !... Ah ! c'est ma faute !... c'est mon remords !... Oui, tous ces chagrins, tous ces dangers nous viennent de mon second mariage... Pardonne-moi, Noémie... et que ta mère me pardonne !...

Sa tête s'égarait, ses yeux s'élevaient vers le ciel. Ils redescendirent vers la jeune fille; il lui dit avec un soudain effroi :

— Mais quand je ne serai plus là... bientôt peut-être... car ils me tueront ! Ah ! tu la protégeras, Raoul !... et vous aussi M. de Trévelec...

Et comme il le cherchait vainement du regard : Est-ce qu'il n'était pas là ? Où donc est-il ? Armand !...

— Armand, répéta de Bressac, tout en s'efforçant de calmer, de rassurer son oncle, qui pâlisait davantage encore sous ses cheveux blancs.

Trévelec entra, s'approcha.

— Monsieur le comte, lui dit précipitamment le baron, je ne vous ai pas caché qu'il faudrait un jour défendre cette enfant... Le jour est arrivé... Vous me l'avez promis... Je sais qu'on peut compter sur votre parole; et, d'ailleurs, cette protection ne sera que la conséquence de l'intérêt que vous lui avez déjà témoigné, autrefois, quand elle était enfant... Service, comme noblesse, oblige...

La physionomie du jeune homme exprima qu'il ne comprenait plus et le désir d'une explication.

— Grâce à vous, reprit le vieillard, oui, c'est grâce à vous que nous nous sommes retrouvés, elle, ma consolation... moi, son père ! Vous ne vous rappelez pas ?... Raoul, apprends-lui ce que nous ne saurions dire, ni l'un ni l'autre... Cette confiance, elle l'achèvera... Elle va revenir... Noémie, sonne Joseph... ou plutôt conduis-moi vers lui... J'ai besoin d'un instant de calme et de repos... Viens ! viens, ma fille !

Joseph, c'était le valet de chambre du baron. Il accourait déjà. Son maître sortit, appuyé sur son bras. Noémie les suivait. Au moment de disparaître, elle se retourna vers Armand, et, tout émue, mais avec le même sourire que sur le tertre du chemin de fer, elle lui laissa comme adieu ce même mot :

— Brest !

Il tressaillit. Un double souvenir se réveilla dans sa mémoire. Il allait enfin connaître la vérité.

IX. — BREST.

— Armand, lui dit Raoul, dès qu'ils furent seuls, j'ai foi en ton amitié comme en ton honneur, et si, jusqu'à présent, tu as remarqué certaine restriction dans mes confidences, c'est qu'il s'agissait d'un secret de famille qui ne deviendra tout à fait le mien que plus tard, quand Noémie s'appellera M^{me} de Bressac... On m'autorise à ne plus rien te cacher... Tant mieux ! Mais c'est assez délicat... Il faudra me comprendre à demi-mot... Écoute...

Il l'avait invité du geste à s'asseoir; il s'assit en face et, s'étant un instant recueilli, commença en ces termes :

— Convenons d'abord de ce point qui prime tout : mon oncle est le plus respectable et le meilleur des hommes... Mais lequel peut se flatter d'être sans défaut ?... La nature l'avait doué d'un cœur tendre, et qui, sur le tard, devint facile aux

entraînements... son second mariage en fut la preuve... Une trop sage jeunesse, voilà son excuse... Telle ne serait pas la nôtre...

» Il avait près de quarante ans, une situation déjà considérable en Hollande, son pays natal, quand il le quitta pour la France, où devait promptement se décupler sa fortune. Il y créa la Fournaise, il y épousa l'une des sœurs de mon père... Cette union fut des plus heureuses... Trois ou quatre enfants... Leur père les adorait... Il adorait aussi la mère... Elle mourut subitement, dans toute la fleur de sa beauté... On te montrera son portrait, qui fait honneur au sang des Bressacs.

» Voici donc mon pauvre oncle veuf et désespéré... Son chagrin resta à l'état de légende dans notre famille... Il n'a pas oublié... Mais la consolation se présente sous les traits d'une jeune et jolie Suédoise, dont il connaissait les parents, dont il était le protecteur... On la destinait au théâtre, elle allait débiter à l'Opéra... Je manque de détails et n'ai pas cherché à les connaître... Sous ce rapport, il faut être discret... Contentons-nous de savoir qu'une faute fut commise... C'est ce qu'il appelle son remords... en raison surtout des circonstances aggravantes... Tu ne tarderas pas à comprendre...

» Van Leys avait dépassé la cinquantaine... C'est l'âge des soupçons et de la jalousie... Sa droiture n'admettait pas l'ombre d'un doute... Il se crut

faire des hommes comme nous, il a fallu trente ou quarante ans de travail et de dévouement aux besoins des malheureux de qui nous tenons en retour le savoir, la considération et la clientèle. »

M. le docteur Després termine sa lettre par cette dure et prophétique vérité :

« Monsieur le président, le directeur de l'Assistance publique est des vôtres ; vous avez en commun engagé Paris sur la question des hôpitaux sans consulter la population. Sans écouter les avis des républicains les plus sincères sur ce point comme sur d'autres, vous vous êtes laissé aller à un genre de despotisme qui n'est pas moins odieux que celui despires souverains ; et si nous perdons jamais la République, s'il nous faut un siècle pour la reconquérir, c'est peut-être vous qui en aurez été la cause. »

Si la laïcisation des hôpitaux provoque un tel langage de la part d'un médecin qui se déclare lui-même républicain et librepenseur, que doivent en penser les catholiques qui forment la majorité de la population en France !

ÉTRANGER

A la suite des démarches faites auprès du gouvernement fédéral par le cabinet de Madrid, M. Ruiz Zorrilla s'est décidé à quitter Genève et le territoire de la République helvétique ; mais il a réussi à dépister les agents spécialement affectés à sa surveillance, de telle sorte qu'à l'heure actuelle le cabinet de Madrid ignore où il se trouve.

On télégraphie de Philadelphie au Times :

« Des dépêches du Mexique annoncent que des troubles ont éclaté à Mexico, à la suite de l'application de la loi relative aux timbres mobiles. Les marchands de la ville ont fermé leurs magasins. »

BIBLIOGRAPHIE

Un livre clair, précis, élémentaire et impartial, initiant le public aux mystères de la médecine, cette science la plus indispensable à connaître, était depuis longtemps désiré. Nous sommes heureux d'annoncer enfin son apparition.

Il a pour titre **Dictionnaire populaire de Médecine usuelle d'hygiène publique et privée**, et est publié par le Docteur Paul Labarthe, un jeune savant bien connu, doublé d'un écrivain remarquable et justement apprécié, avec la collaboration de Professeurs agrégés de la Faculté de Médecine, de Médecins et de Chirurgiens des Hôpitaux, et des principaux spécialistes de Paris : MM. Béni-Barde, Bergeron, Bouley, Dela-

siauve, Fort, Fano, Galippe, Garrigou-Désarènes, Jules Guérin, Landrieux, Labarthe père, Marchand, Monin, Péan, Poyet, Robinet, De Soyre, etc.

Ce dictionnaire contient : — Les notions indispensables d'anatomie et de physiologie ; — La description de toutes les maladies, les symptômes qui permettent de les reconnaître et le traitement qui convient à chacune d'elles. — Il passe en revue tous les médicaments employés d'ordinaire, fait connaître leur composition, leurs propriétés, la façon de les préparer et de les administrer ; — Les secours aux empoisonnés, aux blessés, aux noyés et aux asphyxiés, y sont minutieusement décrits ; — L'hygiène des gens bien portants, des malades et des convalescents ; l'hygiène des enfants, des femmes et des vieillards ; l'hygiène de chaque profession, de chaque industrie, enfin l'hygiène publique des villes et des campagnes, ont une large place dans cet ouvrage véritablement indispensable à tout le monde.

Le **Dictionnaire populaire de Médecine usuelle** est illustré de 1000 figures, facilitant la compréhension du texte. Les éditeurs le font paraître en livraisons à 10 centimes et en séries à 50 centimes. — On peut s'abonner à l'ouvrage complet reçu franco, au fur et à mesure de son apparition, en adressant à MM. Marpon et Flammarion, 26, rue Racine, Paris, un mandat-poste de 20 francs. — (La première livraison de l'ouvrage est envoyée gratis à toute personne qui en fera la demande.)

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 10 avril.

Les avis sont très-divisés sur la solidité du progrès réalisé par la Bourse. Les uns croient qu'on n'est qu'au début du mouvement, les autres, et ceux-là sont dans le vrai, estiment que les exagérations actuelles compromettent le succès de la campagne commencée. Les spéculateurs ne doivent pas perdre de vue qu'ils ont d'ailleurs à calculer avec la situation actuelle.

La crise commerciale est toujours aussi intense, le budget toujours en déficit, le rendement des impôts inférieur aux évaluations ; en résumé, il faudrait agir avec plus de modération. Cotés nos fonds publics comme suit : 3 0/0 77 fr. ; — amortissable 78.40 ; — 4 1/2 0/0 108.17.

Nous n'indiquerons que pour mémoire la hausse des valeurs étrangères, laissant aux syndicats de banquiers la responsabilité de cette manœuvre dont l'épargne ne sera plus dupe dorénavant.

Le Crédit Foncier s'est avancé de nouveau à 1.305, gagnant ainsi plus de 17 fr. sur la clôture précédente ; de grosses opérations immobilières auxquelles prendrait part cet établissement, c'est là un des motifs de la hausse ; on entrevoit en effet pour cet établissement la possibilité de réaliser de gros bénéfices dans ces affaires très-importantes et des plus fructueuses.

Les Obligations Foncières obtiennent toutes les préférences des rentiers qui sont très-rassurés pour ce genre de placement.

La hausse sur la Société Générale ne s'est pas maintenue, on retombe à 480. Il en est de même de la Franco-Egyptienne qui fléchit à 575 ; du reste, les opérations de cette dernière société méritent qu'on ne lui accorde guère de confiance. Le Mexique est bien loin pour les détenteurs de titres, et

l'on sait que la Franco-Egyptienne a un grand penchant pour opérer dans ce pays.

Marché très-ferme des chemins français : Nord, 1,715 ; Midi, 1,185.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Le thermomètre est descendu cette nuit à zéro. Les jardiniers ont constaté une forte gelée.

Les passants s'arrêtent devant les affiches de M^r Freppel et les lisent attentivement. Dans la nuit de mercredi à jeudi, quelques membres des nouvelles couches ont cru de bon ton d'écrire des grossièretés à la suite de la signature de M^r Freppel.

On lit dans l'Union de l'Ouest :

« L'affichage du décret du Conseil d'Etat concernant M^r l'évêque d'Angers est un acte de pur arbitraire et de complète illégalité. La décision du Conseil d'Etat a la prétention d'édictier une peine. Mais la déclaration d'abus ne doit être insérée qu'au Bulletin des lois ; c'est la seule publicité ordonnée par le tribunal administratif.

« Il n'appartient à personne d'ajouter quoi que ce soit à la pénalité prononcée par les tribunaux. Or, l'affichage est une aggravation de la peine. Les tribunaux seuls ont le droit, dans les cas spécifiés par les lois, d'ordonner l'affichage de leurs arrêts.

« L'acte ministériel accompli en Maine-et-Loire n'a pas de précédents et viole tous les principes de droit en matière de représentation. Cet affichage est encore illégal et arbitraire à un autre titre.

« L'autorité administrative ne peut afficher que les documents d'un intérêt général, comme les arrêtés, les décrets qui concernent l'ensemble des citoyens. Mais, ici, il s'agit d'un document concernant uniquement un particulier ; d'un document administratif d'un caractère privé, pour lequel l'affichage est absolument abusif.

« Enfin, il n'est pas sans intérêt de demander au préfet de Maine-et-Loire sur quels fonds il paiera cet affichage illégal. Si le ministre lui a fourni, à cette occasion, une subvention sur les fonds secrets, ce sera la preuve que, pour une besogne inavouable, on a eu recours à des crédits inavoués. Mais si, par hasard, le préfet de Maine-et-Loire avait payé les affiches sur le fonds d'abonnement de la préfecture, le Conseil général, nous l'espérons, voudrait examiner s'il doit continuer à voter un supplément à ces fonds d'abonnement pour les faire servir à de pareils usages.

« On nous écrit que plusieurs maires ont refusé d'afficher le placard du ministre Martin. Nous les félicitons de connaître et observer la loi mieux que le ministre. »

En raison des incidents qui se sont produits récemment dans diverses localités où

des courses militaires avaient été organisées, le Ministre croit devoir recommander à MM. les généraux commandant les corps d'armée de veiller à ce que les chefs de corps de cavalerie placés sous leurs ordres s'assurent toujours, avant d'autoriser les officiers ou sous-officiers de leur régiment à prendre part à des courses, que les chevaux qu'ils ont l'intention de présenter sont en état de figurer honorablement dans les épreuves.

Le Journal officiel du 5 avril a publié le tableau de la répartition du crédit de 28,333,333 fr. ouvert, à la deuxième section de la caisse des lycées, collèges et écoles primaires, par la loi du 30 janvier 1884. Dans ce tableau, nous trouvons les chiffres suivants qui intéressent particulièrement le département de Maine-et-Loire.

La valeur du centime, dans notre département, est de 45,068 fr. Les dépenses effectuées, pour les écoles, du 1^{er} juin 1878 au 31 décembre 1883, se sont élevées à 2,353,909 fr. Les subventions accordées, pendant ce même temps, s'élevaient à 772,770 fr.

Notre département figure pour 178,000 francs dans la répartition du crédit pour 1885. Les subventions demandées par le Conseil général, depuis la session d'avril 1883, s'élevaient à 178,790 fr.

Les visites aux Tombeaux du Jeudi-Saint sont une des pratiques religieuses auxquelles la population saumuroise est restée la plus fidèle, et hier, suivant cet usage, les diverses églises de la ville ont été le but des stations de la plus grande partie de nos concitoyens. Le soir, la foule était serrée dans tous les sanctuaires et se tenait dans une attitude respectueuse et recueillie devant ces autels richement décorés.

Les rues étaient remplies de promeneurs regardant les magasins qui étaient ornés avec un goût exquis, un luxe qui dépasse tout ce que nous pourrions dire.

Nous céderons du reste la place à une aimable correspondante qui s'est plus particulièrement arrêtée devant les magasins du Printemps et ne peut résister au besoin de communiquer à nos lecteurs ses impressions sur ce palais enchanté.

LA FÊTE DE LA MODE.

Saumur était, hier soir, merveilleusement vivant et animé. — Tout le monde était sorti pour prendre part à ce concours de l'Élégance organisé chaque année au renouvellement de la belle saison par les Magasins de Nouveautés de notre ville.

J'ai déjà eu l'occasion de voir et de décrire ces intelligentes fêtes de l'industrie, et toujours j'ai dû constater l'attrait qu'elles présentaient, le succès qu'elles obtenaient.

Les Magasins du Printemps, certes, ont toujours été au 4^{er} rang dans les luttes pacifiques de la Parure et du bon goût. — L'exposition spéciale de cette Maison a eu

trompé... Il rompit, en envoyant une grosse somme qu'on lui retournera, sans plus d'explications qu'il n'en avait donné lui-même. La délaissée était fière, trop fière... Elle dédaigna de se justifier... Cependant, paraît-il, elle était innocente... On l'avait indignement calomniée... Elle disparut... Pas même un adieu... Plus de traces...

« En ce moment même, et par une fatale coïncidence, le baron perdit coup sur coup deux de ses enfants... « C'est le châtement ! » pensa-t-il. Et, loin de rechercher la fugitive, il la bannit de son souvenir. C'était au début des luttes parlementaires qui firent la préface de la révolution de Février. Soit qu'il en pressentit le contre-coup sur notre prospérité industrielle, soit qu'il s'imaginât que la France lui portait malheur, il vendit ses usines, il s'en retourna en Hollande.

« Hélas ! la mort frappe souvent à coups répétés sur le même cœur !... Quatre ans plus tard, à Amsterdam, il perdit le dernier de ses fils... Une fille lui restait, sur laquelle s'étaient concentrées toutes ses affections... C'était la plus jeune de la couvée... c'était sa Benjamin... Pendant quelques années encore, il ne vécut que par elle et pour elle... N'était-ce pas sa dernière joie ! son dernier espoir !... Il le croyait du moins... Il ignorait être le père d'une autre enfant, dont la naissance avait coûté la vie à sa mère... la Suédoise, morte surtout de son abandon, de sa faute, et sans avoir dit

à personne le nom de son séducteur... Elle l'avait écrit au moment suprême sur une lettre à lui adressée, mais dont l'enveloppe ne devait être ouverte que dans le cas où toute protection, toutes ressources viendraient à manquer à sa fille... Cette pauvre petite orpheline avait été recueillie par la grand'mère, âgée déjà, peu fortunée, seule au monde... Ses forces, sa vie, s'usèrent à cette tâche... Elle travailla pour élever l'enfant... Et cependant, le cachet du testament restait intact. « Non ! se disait-elle avec un énergique et farouche orgueil, non !... tant que j'y suffirai, nous n'aurons recours à personne ! » Un jour enfin, jour de grande détresse, elle s'y résigna.

« L'enveloppe, déchirée, contenait une lettre close à l'adresse du baron Van Leys... La grand'mère le connaissait. Elle comprit, et, non sans une hésitation douloureuse, elle se présenta chez mon oncle, à Paris... Il l'habitait maintenant la Hollande...

« Que faire ?... Envoyer la lettre ?... Lui paraîtrait-elle ?... Y répondrait-il ?... Le plus sûr moyen, le seul, c'était qu'elle lui fût remise en mains propres et par son enfant... Mais comment la conduire jusque-là ?

« On était à bout de ressources. Le hasard, sous les traits d'un vieux chanteur d'opéra-comique, qui avait été le camarade de la jeune cantatrice réfugiée en province, le hasard offrit, comme expédient, un emploi bizarre, assez pénible, presque

humiliant... Il fallait une musicienne accomplie, ce qui rendait les appointements plus sortables... On économiserait, en se restreignant au strict nécessaire, l'argent du voyage... Jamais on n'y serait arrivé sans toi. »

— Sans moi ! fit Armand qui jusque-là, en silence, avait écouté Raoul.

— Eh ! oui, reprit celui-ci, voilà le point de repère ! Ne te trouvais-tu pas à l'école navale de Brest... ?

— Brest !
— Dont le maire était un de tes parents... L'amiral de Trévelec ?... N'avais-tu pas ton entrée dans sa loge... et dans les coulisses ?... Souviens-toi...

Noémie rentrait en ce moment. Ce fut elle qui, de sa douce voix émue, continua :

— Souvenez-vous de la vieille souffeuse du théâtre et de sa pauvre petite compagne... Elles étaient toutes dépayées, toutes honteuses... Personne ne s'en occupait, personne ne leur parlait... hormis un jeune élève de marine qui parfois leur adressait un mot d'intérêt. Le premier jour de l'an, son bon cœur lui ayant fait remarquer que, seules, elles restaient les mains vides, il courut acheter une poupée, des bonbons...

« Tenez ! dit-il à la grand'mère, il faut que cette fillette ait aussi ses étrennes !

« Elle demeura tout interdite ; elle était si timide que, même après un plus important service, elle n'osa pas vous témoigner toute sa reconnaissance. Aujourd'hui, pour la première fois, je vous dis franchement merci... Cette enfant, c'était moi.

— Vous !... se récria-t-il, vous, mademoiselle... ?

— Permettez que j'achève, l'interrompit-elle, c'est la volonté de mon père... Je ne le connaissais pas alors... Il ignorait ma naissance... Comment cela se pouvait-il, je ne sais pas... J'avais sept ans, je me sentais aimée par ma grand'mère, et je m'en contentais... On m'a dit plus tard :

« Ne songe pas au passé, regarde uniquement vers l'avenir... »

« J'ai obéi... »

Ces dernières phrases avaient été dites avec tant de sincérité, tant de candeur, que celle qui venait de les prononcer ne se doutait pas évidemment, ou du moins ne se rendait pas compte de sa fausse position dans la vie. Elle se figurait, ainsi qu'on le verra par la suite, que sa mère était morte victime d'une odieuse et sinistre trame, après avoir cruellement souffert, et c'était assez pour qu'elle respectât, pour qu'elle chérît discrètement sa mémoire.

Elle poursuivit :

— Là-bas, à Brest, vous causiez parfois avec la pauvre souffeuse qui, malgré votre jeune âge, se montrait de plus en plus confiante en votre géné-

cette année un succès dépassant encore celui des années précédentes.

On ne saurait en effet rien imaginer de plus gracieux que ces Magasins transformés en Salons splendidement éclairés, dans lesquels on a semé comme à plaisir à droite, à gauche, en haut, en bas, partout, les fleurs, les plantes les plus fines et les plus rares.

C'est dans ce milieu verdoyant et frais que se trouvaient, de ci, de là, des bustes très-élégamment vêtus, parmi lesquels se détachaient :

Une superbe Robe de style en crêpe de Chine crème bordée de beaux bouquets pompadour, ornée d'un riche tablier de Tulle plumes et de nœuds ruban mousse artistiquement posés ;

Un vêtement de Grand Luxe — en ottoman de soie Loutre — entièrement brodé de perles mordorées et garni de riches volants de dentelle assortie ;

Un délicieux petit costume de fillette, à petits dessins diaboliques, avec gilet marqué en belle broderie anglaise.

Je n'en citerai pas d'autres — car l'inconvénient de ces Expositions, c'est qu'on ne peut tout voir. — Le Carrefour de la Tonnelle était littéralement encombré par un va et vient serré de Grandes Dames et de Bourgeoises regardant avec un plaisir égal les Jolies Nouveautés de cette Maison si parisienne.

En somme, tout le monde avait l'air charmé et conquis et disait : — Le Printemps peut venir, il sera reçu comme chez lui, 28, rue de la Tonnelle. CURIEUX.

AUGUSTE CHOLET.

Saumur vient de perdre un de ses citoyens qui s'était fait presque une célébrité par ses études spéciales, et qui, par son allure quelque peu excentrique, était vraiment un type tout particulier, bien connu de ses contemporains et des nombreux étrangers qui l'avaient rencontré dans nos rues.

Auguste Cholet Guimas a succombé hier, à l'Hospice, des suites d'un trop long jeûne — qui n'avait rien de religieux — auquel il s'était condamné.

Tout jeune, Cholet avait manifesté de grandes dispositions pour l'étude, et ses condisciples au collège de Saumur conservent le souvenir de ses efforts constants pour s'instruire. Ses aptitudes le portaient le plus vers la linguistique. Dans ce genre si ardu, il lui eût fallu des ressources que ne pouvait lui procurer sa famille, aussi chercha-t-il une compensation dans un travail d'autant plus opiniâtre qu'il trouvait peu d'éléments autour de lui.

Pour faire face aux exigences de la vie, il entra de bonne heure dans la basoche, se fit clerc de notaire, puis clerc d'avoué, et passa son existence dans ces modestes fonctions, plus préoccupé des langues orientales, hindoues, etc., que du droit et de la procédure. Dans sa solitude, il se fit un renom, et des notabilités du Collège de France, des orientalistes surtout, ne dédaignèrent pas de correspondre avec lui.

Cholet s'était familiarisé avec le sanscrit,

le basque, le bas-breton ; il connaissait nombre de chants de troubadours et de récits druidiques qui avaient exalté son imagination à un tel point qu'il ne se croyait plus du commun des mortels et s'était fait une existence à part.

Une tension d'esprit aussi constante, des privations excessives, épuisèrent sa nature robuste d'ailleurs, et il a succombé hier, frappé subitement par une congestion, au moment où les docteurs espéraient le voir revenir à la santé.

LE DOCTEUR DE GAGO.

Mardi soir, au Café de la Paix, comme nous l'avions annoncé, le docteur de Gago a donné sa séance d'adieux. Nous ne pourrions jamais dépeindre ici l'étonnement qu'il a produit sur les nombreux spectateurs qui s'y étaient donné rendez-vous pour l'admirer et l'applaudir une dernière fois.

Assurément, le souvenir du docteur de Gago restera à jamais gravé dans toutes les mémoires, car il fait vraiment sensation parmi nous avec ses expériences extraordinaires dont la plupart sont inexplicables.

Nous espérons que le docteur de Gago voudra bien aussi se rappeler quelquefois des habitants de Saumur, et qu'il ne tardera pas trop à venir les revoir.

C'est à Angers, nous croyons l'avoir dit déjà, que le docteur de Gago va continuer ses succès, lesquels sont assurés d'avance ; c'est l'opinion de tous ceux qui l'ont vu et jugé.

Le ténor Degenne, qui vient d'obtenir de beaux succès à Genève, est engagé à l'Opéra-Comique de Paris.

Il débutera dans le rôle de Gérard, de Lakmé, dans les premiers jours.

On se rappelle que M. Degenne a chanté à Angers et à Saumur il y a quatre ans, sous la direction Boulanger. Nous l'avons entendu notamment dans *Mignon*, les *Mousquetaires de la Reine* et *Paul et Virginie*.

On donne comme certaine la nouvelle du réengagement, pour la prochaine saison théâtrale à Angers, de M^{me} Dangle, première dugazon.

M. Grandville, M^{me} Dangle, Marie Soll, Cantrelle et Dalbret feront donc partie de la nouvelle troupe.

LES VERCHERS. — Dimanche dernier, dans la matinée, un vol de 700 fr. a été commis chez M. Ruard, au village de Laveau. La porte d'une armoire avait été sciée et brisée. Sur les indications d'un voisin, on rechercha un individu nommé Carlis, qui avait été vu au Laveau. Les gendarmes trouvèrent, en effet, chez lui, une scie à main encore pleine de sciure de bois. Carlis a été arrêté.

On annonce le prochain mariage de M. de Val, procureur de la République à Chinon, avec M^{lle} de Marcère, fille du sénateur.

nom... regardez-moi bien pour vous rappeler mes traits...

« Oh ! je ne les avais pas oubliés ! Lors du déraillement, rien qu'à l'expression de vos yeux, je vous ai reconnu tout de suite... La Providence, une seconde fois, vous envoyait... Cette pensée me vint :

« Nous aurons désormais un ami !... »

Elle le regardait bien en face, et dans toute la franchise, dans toute la pureté de sa reconnaissance, de sa confiance, elle lui tendit la main.

Il la serra dans les siennes et, non moins attendri qu'elle-même, il répliqua :

— Votre ami ! oui, mademoiselle... permettez-moi de vous donner encore ce nom... Je suis votre ami dévoué... à vous comme à votre père... Mais, de grâce, achevez... Vous ne sauriez croire à quel point votre récit m'intéresse...

(A suivre.) CHARLES DESLYS.

L'ART NATIONAL, Etude sur l'histoire de l'art en France, par H. DU CLEUZIOU. — 2 volumes illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, 30 francs ; reliure artistique, 100 francs, payables 5 francs par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris.

Lundi a eu lieu l'ouverture de la ligne de Moncontour à Airvault.

Cette section ne comprend, en outre des gares de Moncontour et d'Airvault, déjà ouvertes, que la gare de Saint-Jouin-de-Marnes.

TOURS.

On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

« Est-il vrai que, cette année, l'on a fait savoir, par circulaire, aux parents des élèves du Lycée de Tours que s'ils voulaient que leurs enfants fissent leurs Pâques, il fallait qu'ils vinssent en faire la demande signée sur deux registres dans le cabinet de M. le Proviseur ?

» En pareille matière, il paraît que le désir et la demande des élèves ne suffisent pas. La conscience de ces enfants est en tutelle. Il faut que les familles s'inscrivent sur une liste de suspects pour qu'ils jouissent de leur liberté religieuse. Naguère on ne réclamait des parents qu'un désir exprimé une fois pour toutes ; maintenant il faut une démarche de carême et une signature.

» M. l'aumônier avait encore quelque occupation, les autres années. Cette année on espère que, moyennant la nouvelle précaution prise, il en aura moins. Cette excellent ecclésiastique, dont tout le monde connaît le zèle ardent, ne tardera pas, pense-t-on peut-être, à demander à M. le Proviseur ce qu'il fait au Lycée. »

CHATELLERAULT.

L'accident dont nous avons parlé hier est arrivé, non à la gare de Saint-Pierre-des-Corps, mais à la gare de Châtellerault, dit *l'Indépendant* de Tours.

Le sieur Guérineau, âgé de 44 ans, chef d'équipe à la gare, se trouvait près la passerelle en train de faire circuler des wagons, lorsqu'un train marchant à toute vitesse le renversa. Quand on releva le corps du malheureux employé, il avait la tête broyée.

L'année dernière, Guérineau avait déjà été victime d'un accident.

NOS CHEVAUX.

On lit dans le *Journal de Mamers* :

« Depuis deux mois, la commission nommée par la Chambre pour étudier la proposition de M. d'Aillières sur les haras, a tenu de nombreuses séances. Elle a entendu le ministre et elle a reconnu l'urgence qu'il y avait à prendre des mesures pour conserver dans notre pays ces beaux types de la race perchonne que les Américains enlèvent presque à tout prix.

» C'est en vendant leurs chevaux cher, très-cher aux étrangers, qu'il sera possible aux cultivateurs de diminuer les souffrances de l'agriculture ; or, pour vendre les chevaux très-cher, il faut qu'ils soient bons, et pour cela il faut garder dans le pays de bons étalons.

» La commission a été unanime à reconnaître que la première chose à faire était d'augmenter le prix que l'Etat paye les chevaux de trait qu'il achète ; que la seconde était d'augmenter considérablement le chiffre des primes accordées aux étalonniers, pour les encourager à conserver de bons chevaux. Mais l'Etat a peu d'argent en ce moment et il ne faut pas trop grever le budget.

» La commission a donc résolu de demander et de récompenser le concours des départements, et elle promet d'avance de doubler toutes les sommes qu'ils affecteront à l'encouragement des chevaux de trait.

» M. d'Aillières a été nommé à l'unanimité rapporteur de la loi ; nous espérons qu'il pourra faire triompher devant la Chambre des mesures qui seraient si favorables à l'élevage de notre pays. »

DIAMANT DU CŒUR

Les délicats en musique sont bien plus nombreux qu'on ne pense, c'est ce qui explique le vif succès de *Diamant du Cœur*, la nouvelle valse de Jules Klein. Adorablement jolie, *Diamant du Cœur* brille par ces phrases inoubliables, tour à tour passionnées ou délicieusement attendries, qui ont fait la fortune de « Fraises au Champagne » et de « Vierge de Raphaël ».

Il n'est pas de réunion mondaine où l'on ne s'arrache les valses de Jules Klein : *Parfums Capi-*

teux, Au Pays Bleu, Cuir de Russie, Lèvres de feu, Cerises Pompadour, Pazza d'Amore, M^{lle} Printemps, Neige et Volcan, la ravissante gavotte Louis XV « Royal-Caprice », « Radis Roses », mazurka, et les polkas étourdissantes « Cœur d'Artichaut, Peau de Satin, Truite aux Perles et Tête de Linotte. »

Signalons aussi une nouvelle édition très-facile et doigtée de « Diamant du Cœur, Vierge de Raphaël, Patte de Velours, Peau de Satin, » (1 fr. 70 c. chaque), et la valse chantée *Fraises au Champagne*. — Chaque œuvre franco contre 2 fr. 50 c. en timbres-poste. Paris, Colombier, éditeur, 6, rue Vivienne.

A Saumur : chez M^{me} MERCIER-FISCHER, place de la Bilange, et chez MM. L. FISCHER et fils, rue d'Orléans.

Le Jeune Age Illustré, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{lle} LERIDA-GEORGY.

Editeur : Victor PALMÉ, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

Un an, 40 francs ; 6 mois, 6 francs.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878 (CLASSE 66).

MÉDAILLE D'ARGENT

COFFRES-FORTS

M. HAFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnu supérieur pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Hafner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà.

Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFNER.

SANTÉ RENDUE A TOUS

Adultes et enfants, sans médecine ni frais, par la délicieuse farine de santé, dite :

REVALESCIÈRE

DU BARRY, DE LONDRES

qui guérit les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes ; nausées, renvois, vomissements, même en grossesse ; diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et dans les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 37 ans de succès : 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Caltelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kilo., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr. ; 6 kil., 36 fr. Envoi franco en France contre bon de poste. Du Barry et C^{ie}, limited, 8, rue Castiglione, à Paris, et partout bons pharmaciens et épiciers.

MALADIES DE LA PEAU

dartres, eczémas, boutons rongeurs, démangeaisons, maladies localisées, tumeurs, maux d'oreilles, de nez, etc., sont RADICALEMENT GUÉRIS par le VÉRITABLE SIROP DE BOCHET JODÉ et le BAUME ANTI-DARTREUX de BERTRAND AÎNÉ. 40 ANS DE SUCCÈS. Notice gratis. Flacons de Sirop 2.50, 5 fr. ; BAUME 2 fr., franco en ajoutant 0.75 c. en sus. S'adresser pharmacie BERTRAND AÎNÉ, HANTZER succ., pl. Bellecour, 21, Lyon. — Dépôt à Saumur : pharmacie LAUMONDAIS, place de la Bilange.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

CHEMISERIE SPÉCIALE

Sur mesure et confectionnée.

Chemises cretonne sans apprêt (sur mesure) façon très-soignée, devant, col et poignets en toile : 7,50 — 8,50 — 9,50 — 10,50 — 12 fr.

On peut m'envoyer un modèle, je me charge de faire exactement conforme.

SARGET-GIRAULT

6, Rue d'Orléans

SAUMUR

Grand assortiment de Chemises toutes faites pour hommes et enfants — Bonneterie Française et Anglaise — Cravates de toutes formes — Foulards — Mouchoirs — Faux-Cols et Manchettes — Bretelles et Jarretières — Porte-monnaie — Boutons de manchettes et Tibis pour chemises.

CANTS CIVILS ET MILITAIRES

Spécialité de Parfumerie (marques garanties) vendue à prix réduits.

Etudes de M^e BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n° 12, Et de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

D'une Maison ET DÉPENDANCES

Située à Saumur, rue Basse-Saint-Pierre, n° 18,

Dépendant de la succession bénéficiaire de M. Jean-François LAVOYE, ancien colonel de cavalerie, décédé à Saumur.

L'ADJUDICATION aura lieu en l'étude et par le ministère de M^e LE BARON, notaire à Saumur, le mardi vingt-deux AVRIL mil huit cent quatre-vingt-quatre, heure de midi,

Sur la mise à prix de 20,000 fr.

S'adresser, pour tous renseignements :

1° A M^e BEAUREPAIRE, avoué poursuivant;

2° A M^e LE BARON, notaire à Saumur, dépositaire du cahier des charges.

BEAUREPAIRE, Avoué-licencié.

Etude de M^e PINAULT, notaire à Saumur, rue Beaurepaire.

A VENDRE

En totalité ou par lots,

BONNE VIGNE

Et EMPLACEMENTS à bâtir.

Situés à Saumur, sur les Rivières, route de Varrains, en face le Cimetière,

D'une contenance d'environ 70 ares.

Ce terrain dépend de la succession de M. GIRARD.

S'adresser à M. TAVEAU, expert au Pont-Fouchard, ou à M^e PINAULT, notaire. (207)

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

Sise au Vau-Langlais, près Saumur, Avec maison de maître et bâtiments de ferme, d'une contenance de 10 hectares environ.

S'adresser à M. Edouard BONNAIN, au Plessis, commune de Geay (Deux-Sèvres), ou au notaire. (197)

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

Samedi 19 avril, à 1 heure En l'étude de M^e BRAC,

D'UN JARDIN MARAICHER

Aux Coffinières (Saint-Lambert)

Contenant 74 ares,

Avec dalles, manège et 4 bassins.

S'adresser à M^e BRAC, notaire.

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE

En un ou deux lots,

VASTE IMMEUBLE

Au Pont-Fouchard,

Siège d'une FABRIQUE de POTERIE et pouvant convenir à toute industrie; cave voûtée pour 400 barriques.

S'adresser, sur les lieux, à M. AU-TRAN, et, à Saumur, à M^e BRAC.

A LOUER

UNE MAISON

Sise rue d'Orléans,

Disposée pour le commerce ou maison bourgeoise.

Remise, écurie, cour, pompe, caves et autres servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e Cr. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

CONTINUATION ET CLOTURE

DE LA

VENTE

Aux enchères publiques,

Après le décès de M. le colonel LAVOYE,

A Saumur, rue Basse-Saint-Pierre,

Le mardi 15 avril 1884, à 1 heure après midi.

Il sera vendu :

Salle à manger vieux chêne, comprenant : buffet à vitrines, table à rallonges, bergères et chaises garnies en velours vert, dressoir;

Ameublement de salon consistant en : canapé, 4 fauteuils, 4 chaises, le tout garni en satin cerise, garniture de cheminée en bronze et porcelaine de Sèvres, bahut genre boule; Vins des coteaux et ordinaire en bouteilles, bordeaux, bourgogne et bouteilles vides;

Une très-bonne calèche. On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, CR. MILLION.

(290)

Etude de M^e PASQUIER, notaire à Montsoreau.

A VENDRE UN PRÉ

De 3 hectares 7 ares,

En Russé, près Villebernier.

Bon placement.

OCCASION

A VENDRE un superbe Ameublement de salon, provenant d'un Château des environs et se composant de :

1 canapé, 4 fauteuils, 4 chaises, le tout en parfait état et garni en vieille tapisserie.

S'adresser, pour traiter et pour visiter ces meubles, chez M. BRILLOUIN, tapissier, 12, rue de Lorraine, où ils sont en dépôt. (267)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de la Chouetterie, n° 5.

S'adresser à M^e AUROYER, notaire, ou à M. GROSEURDY, à Fontevault.

Ouverture du Vert

De la grande prairie

DE

L'ILE PONNEAU

Dite l'île Abbé ou l'île Grelot.

S'adresser, sur la prairie, au gar de FOURNEAU, ou à M. PICHARLES, marchand, rue d'Orléans, et M. LECUIT, bourrelier, sur les Ponts.

AUX ÉLÉGANTS

CHEMISERIE MODÈRE

M. MONTEL

12, rue Beaurepaire, 12, au rez-de-chaussée.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

Beau Billard palissandre, pieds tournés, tapis neuf. BOURJUGE, rue Lenepveu, 13.

UNE COUTURIÈRE pour homme se propose pour faire à domicile les vêtements neufs et les réparations. S'adresser, 6, rue du Temple.

EN VENTE

Chez JAVAUD, libraire, rue Saint-Jean, Saumur :

LA CHASSE

2^e édition; Prix : 4 fr. 50

Par MM. GIRAudeau, LELIÈVRE et SOUDÉ.

Suivie de La LOUVETERIE, Le DROIT sur le GIBIER, La RESPONSABILITÉ des Chasseurs, des Propriétaires de Bois, Les Gardes-Particuliers, Formules et Tables.

LES RÉCITS D'UNE TANTE

Par M^{me} la vicomtesse de Gaigneron

Née de Sainte-Marie d'Agneauz.

PRIX BROCHÉ : 2 fr. 50.

Saumur, chez Paul Godet, imprimeur-libraire, et chez tous les libraires.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS Jugement du Tribunal civil de la Seine du 3 mai 1875.

LA VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle. PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 10 AVRIL 1884.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.		Clôture précé ^{de}	Dernier cours.		Clôture précé ^{de}	Dernier cours.		Clôture précé ^{de}	Dernier cours.
3 %	76 65	76 85	Est	755	753	Obligations.			Gaz parisien	516 25	517 50
3 % amortissable	77 75	78	Paris-Lyon-Méditerranée	1266 25	1270	— 1865, 4 %	514	515 50	Est	355	355
3 % (nouveau)	77 77	78 15	Midi	1190	1185	— 1869, 3 %	405	406	Midi	364	364
4 1/2 %	103 50	106	Nord	1710	1720	— 1871, 8 %	393 50	393	Nord	368	368 50
4 1/2 % (nouveau)	107 90	108 20	Orléans	1305	1303 75	— 1875, 4 %	518	518	Orléans	365 50	364 50
Obligations du Trésor	308	308	Ouest	807 50	807 75	— 1876, 4 %	518 50	519 50	Ouest	364 50	364 75
Banque de France	4920	4910	Compagnie parisienne du Gaz	1490	1485	Bons de liquid. Ville de Paris	528	529	Paris-Lyon-Méditerranée	365	365
Société Générale	480	480	Canal de Suez	1997 50	2010	Obligations communales 1879	442 50	443 50	Paris-Bourbonnais	369	366
Comptoir d'escompte	932 50	945	C. gén. Transatlantique	487 50	488 75	Obligat. foncières 1879 3 %	449	450	Canal de Suez	580	583
Crédit Lyonnais	572 50	575				Obligat. foncières 1883 3 %	349 50	349 50			
Crédit Foncier, act. 300 fr.	1285	1310									
Crédit mobilier	342 50	342 50									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)			Ligne de l'Etat (Service d'Été modifié à partir du 7 avril 1884)															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.			SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR									
Heures	Minutes	Service	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte matin.	Mixte matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Direct. soir.					
3 heures	8 minutes	du matin, express-poste.	Saumur (départ)	6 05	7 45	9 15	1 15	3 50	7 50	Montreuil-Bellay (départ)	6 50	9 45	1 52	5 04	8 30	11 01		
6	55	matin (s'arrête à la Possonnière)	Chacé-Varrains	6 15	7 54	9 08	1 24	4 08	8	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 05	10 10	2 08	5 20	8 46			
8	56	matin, omnibus-mixte.	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	8 02	9 15	1 32	4 24	8 08	Chacé-Varrains	7 14	10 26	2 16	5 28	8 54			
1	35	soir,	Montreuil-Bellay (arrivée)	6 39	8 16	9 28	1 46	4 42	8 24	Saumur (arrivée)	7 26	10 39	2 28	5 40	9 06	11 33		
3	32	soir, omnibus.																
7	15	express.																
10	36	omnibus (s'arrête à Angers).																
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.			SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.			
Heures	Minutes	Service	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Omn. soir.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. soir.			
3 heures	26 minutes	du matin, direct-mixte.	Saumur (départ)	6 05	3 50	Thouars (départ)	5 40	7 45	Montreuil (départ)	7	1 55	8 35	Poitiers (départ)	5 50	12 50	6 10		
8	21	omnibus.	Montreuil-Bellay	6 53	4 56	Brion-sur-Thouet	5 58	7 57	Loudun	8 20	2 51	9 33	Neuville	6 28	1 28	7 08		
9	37	express.	Lernay	7 02		Lernay	6 07		Arçay	8 34	3 4	9 49	Mirebeau	6 55	1 57	7 58		
12	48	soir, omnibus-mixte.	Brion-sur-Thouet	7 14	5 10	Montreuil-Bellay	6 50	8 30	Mirebeau	9 27	3 54	10 48	Arçay	7 50	2 53	9 18		
4	44	soir, omnibus-mixte.	Thouars (arrivée)	7 29	5 25	Saumur (arrivée)	7 26	9 06	Neuville	9 57	4 24	11 17	Loudun	8 48	3 30	10 17		
7	4	omnibus (s'ar. à Tours) express-poste.							Poitiers (arrivée)	10 32	4 56	11 54	Montreuil-Bellay (arrivée)	9 24	4 31	10 56		
10	24	omnibus (s'ar. à Tours) express-poste.																

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,

18

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.